

COMMISSION JEUNES FOOT D'ANIMATION

PV du 13/06/2023

Président : Bellabiod Myriam

Présents : Bellabiod Myriam , Annie Favier , Joris Biard

Invités : Frédéric Baudin CTD DAP

Excusés : Patrice Boffelli , François Maurin

ORDRE DU JOUR :

Point sur les plateaux et critérium du mois de Mai et Juin.

Point sur les feuilles de match reçues et non reçues.

Point sur les équipes absentes excusés ou non.

Vérification des licences sur les feuilles de match u10/11.

FEUILLE DE PRESENCE NON TRANSMISE :

Pour le mois de Mai aucunes feuilles manquantes suite à l'annulation de beaucoup de plateau pour cause de la météo.

U9 :

TPFC poule B et G plateau du 03/06

FC Chalabre poule D plateau du 03/06

U7 :

FC Cougaing poule D plateau du 03/06

ABSENCE NON EXCUSES :

U11 :

Absence du FUN et UF Lézignan au critérium du 13/05 à Conques
Absence FC Haute Corbière le 13/05 au critérium à Coursan Fleury
Absence du FC Malepère le 13/05 au critérium du TPFC 1
Absence de Quillan au critérium du 13/05 du GFC
Absence de Pieusse le 13/05 au critérium du FAC 3
Absence du FUN 4 le 13/05 au critérium d'Ent Sallèles Cuxac
Absence Entente 3S le 13/05 au critérium du FAC 2

U9 :

Absence Malves FEM et Badens sur le plateau du 13/05 organisé par l'US Minervois
Absence de Gruissan au plateau de Narbonne Montplaisir le 03/06 poule H
Absence de Coursan Fleury au plateau de FC Haute Corbières le 03/06 poule H

U7 :

Absence de ES Coursan Fleury , FC Armissan, Entente Sallèles Cuxac et FC haute Corbières au plateau du 13/05 poule B organisé à UFC Narbonne

AMENDES :

FUN u11 poule F niveau 3 et poule D niveau 2 50€ x 2
FC Lezignan u11 poule F niveau 3 et u7 50€ x 2
FC Haute Corbières u11 poule H niveau 2 et pour les u7 poule B 50€ x 2
FC Malepère u11 poule G niveau 3 50€
FC Quillan u11 poule E niveau 3 50€
Pieusse u11 poule C niveau 2 50€
Entente 3S u11 poule B niveau 2 50€
Malves Feminines u9 poule F 50€
RC Badens U9 poule F 50€
Gruissan 50€
Coursan Fleury u7 poule B et u9 50€ x 2
FC Armissan u7 poule B 50€
Entente Sallèles Cuxac 50€ pour les u7 poule B et 100€ pour les u11 sans licences

VERIFICATION DES LICENCES

2 joueurs de l'Entente Sallèles Cuxac ont joués un match U11 le 13/05 sans licences enregistré auprès du district et de la fff.

INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

Pour les clubs qui n'arrivent pas à présenter le nombre d'équipes engagées en début de saison, pensez à faire un ajustement auprès du district.

Des clubs se trompent encore de lieu pour leur critérium u11 , merci de bien regarder vos lieux de rencontres pour pas chambouler les autres rencontres !

Pour les clubs organisateurs, pensez à bien faire signer la fiche de présence par les éducateurs, et bien notés les absences avec excusé ou non.

Tout enfants sur le terrain doivent être obligatoirement licenciés auprès du district et la fff, il est strictement interdit de faire jouer des enfants non licenciés sous peine de sanction. La responsabilité des clubs sera engagée pour tout accident qui sera arrivé.

Pour les équipes qui ne se présentent pas car trop absents, je vous motive à venir sur le plateau et trouver une solution avec le club qui reçoit (compléter des équipes par exemple).

Pour la saison 2023/24 la commission a soumis plusieurs vœux pour l'assemblée générale et au comité directeur pour le bon déroulement des matchs (changement heures pour les u7, sanctions non financière)

Pour la saison prochaine en foot d'animation vous aurez à utiliser l'outil FAL pour vos plateaux et criteriums, n'hésitez pas à venir vers le district si vous rencontrez des difficultés.

**La présidente
Bellabiod Myriam**